



Elodie LE FLOCH
Vice-présidente du SMRE
Référente de la Commission
Biodiversité

Nous protégeons mieux ce que l'on connaît

Œuvrer pour la qualité de l'eau et la préservation des milieux aquatiques et marins est au cœur des actions du Syndicat Mixte de la Ria d'Étel depuis sa création. Si la Ria d'Étel et son bassin versant abritent un patrimoine naturel exceptionnel, ce dernier est fragile et très réactif aux activités humaines, aux pollutions, au changement climatique... Le territoire se compose de milieux variés dont le bon état doit être assuré pour favoriser la biodiversité locale.

Pour restaurer des milieux et des continuités écologiques, pour préserver des espèces animales et végétales, pour sensibiliser et accompagner les acteurs du territoire, le SMRE s'appuie sur différents outils. Le premier d'entre eux est un contrat de bassin, renouvelé cette année pour trois ans. Il s'agit d'un document de planification et d'objectifs opérationnels, qui officialise les engagements du syndicat et de ses partenaires à mener et à financer des actions identifiées. Seul, le SMRE ne peut rien faire. C'est grâce à la synergie entre les collectivités, l'Etat, les associations, les acteurs socio-économiques... que son action gagne en efficacité.

Le SMRE coordonne d'importants travaux sur cours d'eau pour améliorer leur état et leur fonctionnement, ainsi que la libre circulation des espèces aquatiques et leur accès aux zones indispensables à leur reproduction, leur croissance, leur alimentation ou leur abri. Des sites sont par ailleurs reconnus comme des réservoirs de biodiversité ou des zones refuge pour des oiseaux, dont la population s'effondre au niveau national. C'est le cas de l'anse de Berringue qui fait l'objet d'une proposition de nouvel arrêté préfectoral de protection de biotope pour mieux prendre en compte l'impact des usages et loisirs nautiques sur la faune et la flore.

Comme nous protégeons mieux ce que l'on connaît, le SMRE poursuit également ses actions de communication, d'explications et de pédagogie. Différents rendez-vous sont proposés cet été. Ils s'adressent aux touristes tout comme aux habitants du territoire. C'est ensemble que nous devons comprendre les principaux enjeux de préservation de ces écosystèmes d'exception et trouver les équilibres.

BELZ
BRANDÉRION
BREC'H
CAMORS
ERDEVEN
ÉTEL

KERVIGNAC
LANDAUL
LANDÉVANT
LANGUIDIC
LOCOAL-MENDON
MERLEVEZ
NOSTANG
PLUVIGNER
PLOEMEL
PLOUHINEC
SAINTE-HÉLÈNE



Sommaire

P2. Eau et milieux
aquatiques

P4. Agriculture &
ria d'Étel

P5. Qualité de l'eau

P6. Biodiversité



Eau et milieux aquatiques

PLUS DE DEUX MILLIONS D'EUROS POUR TROIS ANS D' ACTIONS

Juste signé : le nouveau contrat territorial défini pour le Bassin versant de la Ria d'Étel, entre en vigueur en 2024 pour une durée de trois ans. Il vise à répondre à des enjeux "Eau et Milieux aquatiques" via la mise en œuvre de démarches complémentaires et transversales, articulées autour de six volets : agriculture, milieux aquatiques, qualité microbiologique, suivis et analyses eau et coquillages, entretien des espaces publics et communication.

Les dépenses prévisionnelles liées au contrat représentent près de 2,4 millions d'euros, dont environ 54% mobilisés pour le volet "milieux aquatiques". Sur le total, 2,1 M€ sont fléchés sur des projets portés par le SMRE. Le restant, soit environ 300 000 euros, concerne des démarches engagées sur les volets Agriculture ou Milieux aquatiques par d'autres des partenaires du contrat. Les actions de ce nouveau contrat, cosigné par huit structures* associées, bénéficient de financements de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne (53%), du Département (12%) et de la Région (11%). L'autofinancement résiduel du SMRE est assuré par ses trois intercommunalités membres.

*Etat, Agence de l'eau Loire-Bretagne, Conseil départemental, Conseil régional, Groupement des agriculteurs bio GAB 56, Chambre d'agriculture de Bretagne, CIVAM-AD 56 et SMRE

De grands travaux engagés

Le SMRE développe et accompagne des « solutions fondées sur la nature »

Le cours d'eau le Rion renaît de ses méandres

Explication en image



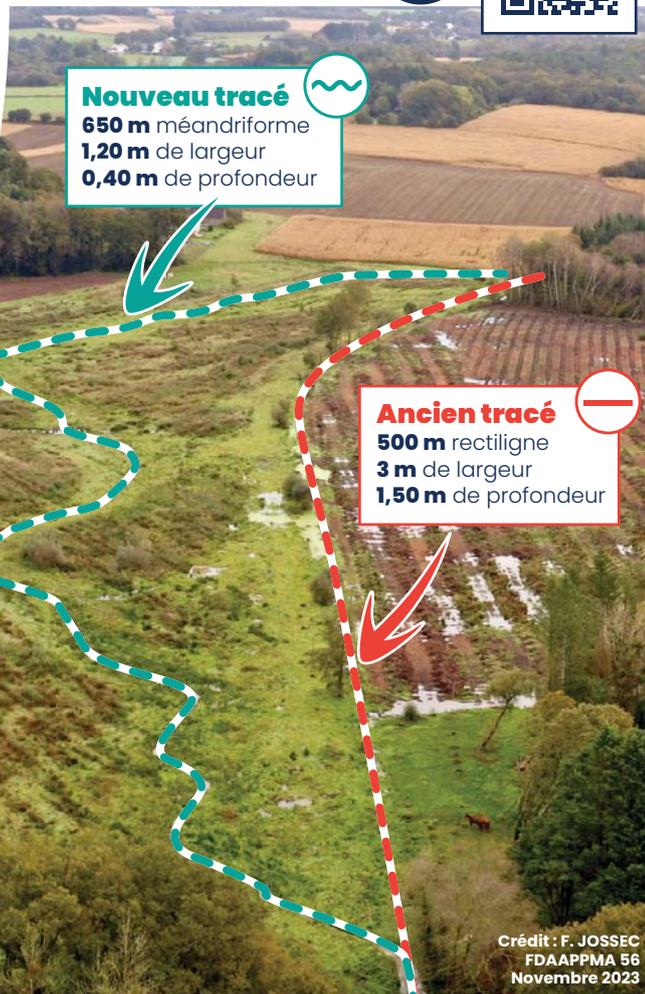
A Languidic, le ruisseau Le Rion renoue avec sa nature. Tiré au droit et surcreusé il y a quelques décennies pour des besoins agricoles, il a retrouvé son caractère sinueux naturel et dynamique !

Un chantier d'envergure de renaturation a en effet été entrepris par le SMRE en partenariat avec plusieurs acteurs*, financé par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne et le Département du Morbihan. A partir de photos aériennes datant des années 1950, **le tracé originel du Rion a pu être en partie reconstitué** sur le terrain. Et grâce à l'acquisition, par la Fondation des pêcheurs, d'une parcelle attenante de 7 hectares, la zone humide, qui avait été dénaturée par un drainage artificiel, a pu être restaurée.

Sur le terrain, **en quelques mois, les résultats sont déjà visibles**. Le **cours d'eau a pu déborder** à sa guise, assurant l'alimentation de la zone humide, et **la vie foisonne** : les renoncules aquatiques tapissent par endroit le ruisseau et des invertébrés grouillent dans les cailloux qui recouvrent le fond du lit. Bientôt des truites viendront se reproduire sur ce site, signe d'un retour à l'équilibre pour cet écosystème reconstitué.

Qualifié d'exemplaire, ce projet favorise à la fois le cycle de l'eau et la biodiversité.

*Les partenaires du SMRE pour ce projet collectif sont : la Fondation des pêcheurs, la Fédération de pêche du Morbihan (FDPPMA56), l'Association locale de pêche (AAPPMA) de Lorient, l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, le Département, la Région, la commune de Languidic et les propriétaires et exploitants riverains.



Crédit : F. JOSSE
FDAAPPMA 56
Novembre 2023

Les plans d'eau artificiels effacés de la carte

Dans les années 70-80, de nombreux plans d'eau ont été créés, pour l'irrigation, l'abreuvement des animaux, ou simplement pour le loisir. Sur le Bassin versant de la ria d'Etel, plus d'une centaine ont été recensés sur les cinq secteurs prioritaires. Ils peuvent être aménagés au niveau d'une source, sur le cours d'un ruisseau, ou en dérivation de celui-ci. Or le recul et l'analyse de leurs impacts sur l'environnement révèlent qu'ils participent à la détérioration du milieu naturel.

Une première opération d'effacement de 9 plans d'eau privés, tous creusés sur une source ou sur cours d'eau, a ainsi été menée par le SMRE à l'été-automne 2023, sur les communes de Kervignac, Merlevenez, Locoal-Mendon et Erdeven. Chaque projet a été défini en concertation avec les propriétaires, les services de l'Etat et les financeurs du contrat territorial (Agence de l'eau Loire-Bretagne, Département et Région).

Et tous s'accordent, a posteriori, sur les bienfaits de ces opérations de restauration :



Influence sur la quantité d'eau

La terre caillouteuse apportée pour combler le plan d'eau et reconstituer les zones humides initialement présentes, restaure pleinement l'effet « éponge » de ces dernières : **stockage de l'eau en hiver et relargage lent en été**. De plus, contrairement à ce qu'il se passe dans un plan d'eau, l'eau ne s'évaporerait plus en grande quantité.

Effet sur la qualité de l'eau

L'eau qui stagne dans les plans d'eau s'échauffe et s'appauvrit en oxygène. Elle a tendance aussi à concentrer éléments nutritifs et polluants divers en excès. Après travaux, les zones humides restaurées apportent à l'inverse **une eau souterraine fraîche, oxygénée et épurée**, aux ruisseaux connectés, parfois à peine formés. Les conditions seront ainsi améliorées pour abriter la vie aquatique.

Impact sur la biodiversité

Le suivi réalisé ce printemps sur les sites après travaux montre que les salamandres tachetées, tritons palmés, crapauds épineux et autres grenouilles agiles, se sont parfaitement appropriés les milieux restaurés ! Côté végétal, les plantes y réapparaissent spontanément.

Pendant les travaux, les poissons présents dans les étangs (carpes, rotengles, etc.) n'étant pas ceux que l'on retrouve naturellement dans les ruisseaux du bassin versant, ils ont été pêchés et relâchés dans la partie aval du Blavet, qui correspond à leur type d'habitat. Pour les amphibiens, des mares ont été créées, non connectées aux ruisseaux et donc sans prédation par les poissons, afin de leur permettre de disposer d'habitats favorables, compensant ceux perdus par la disparition du plan d'eau.

Une nouvelle campagne d'effacement va être menée en 2024 sur 3 plans d'eau publics et 5 plans d'eau privés, situés sur les communes de Kervignac, Brandérion, Erdeven et Ploemel.

Agriculture & ria d'Étel

VALORISATION DES PRATIQUES ADAPTÉES AUX SINGULARITÉS DE L'ENVIRONNEMENT

Des prairies, des zones humides et des haies, bénéfiques pour le cycle de l'eau, la biodiversité et les sols ; une diminution de l'apport d'intrants (engrais, pesticides...) pour concilier économie et environnement, etc. Sur le bassin versant de la ria d'Étel, près de 25% des agriculteurs sont engagés dans des mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC), proposées dans le cadre du Projet agro-environnemental et climatique local (PAEC), porté par le SMRE.

Taillé sur-mesure, ce programme permet aux agriculteurs qui le souhaitent, d'adopter ou conserver des pratiques ou des systèmes, favorables à la préservation de la biodiversité et de la qualité de l'eau sur le Bassin versant.

MAEC, de quoi parle-t-on ?

Elles consistent en des contrats sur 5 ans. Elles visent à faire évoluer ou maintenir des pratiques ou un système de conduite de l'exploitation agricole, favorable(s) en termes environnemental. En contrepartie, l'agriculteur perçoit une aide financière qui compense les surcoûts ou le manque à gagner engendrés par l'application de la MAEC. Ces mesures spécifiques sont mobilisées pour répondre à des enjeux environnementaux locaux.

Elles peuvent porter sur l'ensemble de l'exploitation (mesures "système", favorisant par exemple l'herbe et la limitation des pesticides et engrais de synthèse,...), sur des parcelles ciblées (gestion de prairies humides, entretien de haies, etc.) ou consister en des mesures de protection (races animales et végétales menacées, mesure "apiculture").

En résumé, les MAEC doivent combiner performances économiques et environnementales, allant au-delà de la réglementation en vigueur.

En 2023, 67 exploitations agricoles du Bassin versant de la ria d'Étel sont engagées dans au moins une MAEC et/ou en agriculture biologique, soit environ 23% des exploitations. Ces mesures s'appliquent sur près de 1750 hectares au total, ce qui représente 12% de la surface agricole. Pour 2024, les services de l'Etat ont annoncé en avril une enveloppe financière très limitée, qui en l'état, restreindrait fortement l'engagement de nouveaux contrats MAEC sur le territoire.

"C'est comme un label qui reconnaît l'adaptation de notre agriculture"



Photo : M. Guillas

Sur les 60 ha de foin que Gildas Guillas fauche chaque saison, 35 entrent cette année sous la coupe d'une MAEC. L'agriculteur de Locoal-Mendon et sa femme, Anne, qui gèrent une exploitation laitière et céréalière, viennent de s'engager, pour 5 ans. "Nous avons signé deux MAEC spécifiques : la préservation des zones humides et la fauche tardive" explique Gildas, dont l'exploitation borde en partie la ria d'Étel, sur la presqu'île du Verdon. La première mesure impose un nombre maximal d'animaux à l'hectare et l'absence d'intrant. "J'ai donc arrêté complètement les engrais minéraux sur ces parcelles." La seconde mesure leur enjoint de repousser au 25 juin la coupe de leurs prairies, au lieu des mois d'avril-mai habituels. "La fauche tardive profite au foisonnement de la biodiversité et à la qualité des sols"

explique l'agriculteur, qui a établi un planning d'intervention en conséquence. "Ces MAEC ne nous apparaissent pas comme des contraintes supplémentaires. Elles appuient des pratiques agricoles que nous suivions déjà. Je les vois davantage comme un label qui reconnaît l'adaptation nécessaire de notre agriculture à l'environnement de la ria", souligne Gildas, qui incarne la troisième génération d'exploitants à la tête de la ferme familiale. "Si la fragilité du milieu nous oblige à redoubler de vigilance, la nature nous le rend au quotidien en nous offrant des spectacles de toute beauté", exprime l'enfant du pays qui, pour rien au monde, n'irait travailler la terre ailleurs.

Qualité de l'eau

« ICI COMMENCENT LA RIVIÈRE ET LA MER »

Vous les avez sans doute vues, ces indications peintes en blanc sur le trottoir, aux abords d'avaloirs d'eaux pluviales : "Ici commencent la rivière et la mer". Elles ont pour but d'interpeller en rappelant les conséquences de certaines négligences, si par exemple l'idée venait à certains de jeter des déchets ou des liquides dans le caniveau !



Contrairement à certaines idées reçues, les eaux pluviales évacuées par ces avaloirs ne sont pas dirigées vers une station d'épuration, mais directement vers un cours d'eau, une rivière, avant de regagner la mer. Qu'on se le dise : ces eaux ne sont pas traitées et les grilles et avaloirs d'eaux pluviales ne sont pas des poubelles ! Sinon les objets, liquides ou déchets jetés finiront dans le milieu naturel. Une hérésie pour la qualité de l'eau et de l'environnement.

Gestes et conséquences

Réceptacles des eaux de pluie, les canalisations permettent d'évacuer l'eau qui ruisselle sur la chaussée, en **l'acheminant directement vers les fossés et ruisseaux**. La méconnaissance du réseau peut induire des gestes inadaptés tels que le jet d'un mégot (au contact de l'eau, les mégots relâchent des substances toxiques et se fragmentent en micro-plastiques), le rejet de peinture ou d'eau de lavage imprégnée de solvants (dégradation en 5 à 10 ans), le lâcher d'un sac plastique (10 à 20 ans), d'une canette en métal (80 à 100 ans) ou pire... d'un masque jetable (450 ans !!)... **autant de déchets qui nuisent directement à la qualité de l'eau et aux activités qui en dépendent, à la biodiversité, et à l'environnement en général.**

Actions de sensibilisation

Lors de la manifestation annuelle « **Eau jardin ria d'Étel** », dont le fil conducteur était cette année « **L'eau s'infiltré, l'eau sans filtre** », les jeunes du Pass'loisirs ALSH Nostang, ceux de la médiathèque d'Étel et les élèves d'une classe de l'école Hugues Aufray de Locol-Mendon, ont pu **grapher l'indication « Ici commencent la rivière et la mer »** devant les avaloirs de leur commune. Sensibilisés, **ces jeunes sauront relayer le message** afin que chacun respecte le fonctionnement de ce réseau d'eaux pluviales. Merci aux Services techniques pour la mise à disposition d'une tonne à eau, installée à Étel et à Nostang, qui a servi à expliquer le cheminement de l'eau.

Les plastiques ne sont vraiment pas fantastiques

Ils représentent à eux seuls un continent et **polluent nos environnements (eau, terre, air)**. Lutter contre la propagation des plastiques devient **un engagement citoyen d'utilité publique, voire planétaire** ! En France, une loi entérine l'interdiction progressive du plastique à usage unique et impose d'autres dispositions comme la mise en place de filtres anti-plastique sur les machines à laver d'ici 2025. Côté entreprises, beaucoup proposent des solutions alternatives ou de recyclage, en valorisant les déchets ou en les retransformant à l'état de billes de polymère.

Localement, des collectivités, des associations, des écoles et des professionnels de la mer se mobilisent régulièrement pour le nettoyage des plages et du littoral. Le Syndicat mixte n'est pas en reste, avec des **actions de sensibilisation auprès des usagers de la ria** (lire ci-dessus). La diversité de ces démarches permet de nous questionner sur l'usage et le devenir des plastiques.

Biodiversité

LA DIVERSITÉ D'HABITATS DE LA RIA FAVORISE LA MIXITÉ DE SES HÔTES

Le saviez-vous ? La ria d'Étel est l'un des cinq **sites d'hivernage d'oiseaux les plus importants du Morbihan**. Une caractéristique due en partie à la richesse et la diversité de son écosystème, reconnues par le réseau « Natura 2000 » auquel la ria d'Étel appartient. Ce classement européen permet la protection des habitats naturels et des espèces menacées.

Il privilégie en cela la mosaïque d'habitats naturels et l'accueil de nombreuses espèces d'oiseaux remarquables et remarquables !

Les landes font leur bonheur

Les landes, milieux ouverts et composés d'ajoncs et de bruyères, sont le gîte favori d'espèces devenues emblématiques de la ria d'Étel, comme :



Photo : Patrick Baudé

L'Engoulevent d'Europe : difficilement observable avec son plumage couleur boisé, il est par contre reconnaissable à son cri... rappelant le vrombissement d'une mobylette !

La Fauvette pitchou : espèce menacée, voire en danger, en France. La préservation des milieux naturels ouverts de type landes, participe grandement à sa sauvegarde.



Photo : Stéphane Merle

Habitants des vasières et autres prés salés

Les vasières et prés salés sont le terrain de jeu préféré de canards et échassiers, ils ont même adapté leur rythme de vie aux marées :

L'Aigrette garzette, petit héron blanc, qui souvent marche dans les eaux peu profondes des vasières, en quête de nourriture



Photo : Eline Labécot

Le Chevalier aboyeur, reconnaissable à son bec long et légèrement retroussé. Il vient y passer l'hiver, assuré d'y trouver les invertébrés aquatiques dont il est friand.



Photo : Eline Labécot

On les trouve au bord des étangs

Les grands étangs d'eau douce ou saumâtre comme Saint-Jean à Loccal-Mendon, Berringue à Plouhinec ou Rodes à Merlevenez, présentent de vastes étendues de roselières favorables à des espèces dites "paludicoles" :

Le Phragmite aquatique, petit passereau d'une dizaine de grammes qui parcourt en migration près de 6 000km, deux fois par an, en passant par la Bretagne ! Il est en fort déclin en France.



Photo : Isidro Rendon

Le Busard des roseaux, qui comme son nom l'indique aime à nicher dans les roselières.



Photo : Eline Labécot

Ils préfèrent les zones humides

Les zones humides représentent un havre de paix et un garde-manger pour nombre d'espèces et certains oiseaux :



Photo : Eline Labécot

Le Vanneau huppé est un limicole, remarquable par sa huppe longue et recourbée, qui coiffe un corps au plumage sombre et aux reflets verts. Les zones humides lui procurent insectes, larves et autres vers.

Le Héron cendré, souvent posté dans des eaux peu profondes, reste aux aguets des poissons, crustacés, voire de reptiles, qui passeraient sous son bec acéré.



Photo : Eline Labécot

Nichée sur les îlots

Iniz er Mour et Logoden dans l'anse de Berringue sont les sites de nidification privilégiés de **la Sterne**, oiseau emblématique de Bretagne. Elle s'y pose chaque printemps pour pondre ses œufs et élever ses petits, avant de repartir vers les côtes africaines passer l'hiver.

La Sterne se reconnaît au plumage noir sur le sommet de sa tête, à son vol élégant et ses plonges acrobatiques.



Photo : Eline Labécot

Zoom sur

Un site d'hivernage est un lieu où les oiseaux migrateurs passent l'hiver pour se reposer et s'alimenter. C'est le cas des Spatules blanches et des Bernaches cravants. L'été, ces oiseaux migrent vers des régions plus au Nord de l'Europe afin d'y trouver des sites propices à leur reproduction.



Spatule blanche



Bernache cravant

Photos : Eline Labécot

Les menaces qui pèsent sur la survie des oiseaux

Stress, épuisement, mort, abandon des sites de nidification et/ou de repos, refroidissement des couvées, changement de comportement, diminution de la reproduction... Ces symptômes identifiés auprès des populations d'oiseaux migrateurs sont corrélés à plusieurs facteurs. **Prédation naturelle ou changement** influent sur leurs cycles biologiques. **Nos comportements**, même non intentionnels, peuvent aussi avoir un effet sur ceux des oiseaux. **Le dérangement causé par la fréquentation de leurs lieux de vie**, la navigation ou encore la pêche, peuvent avoir des impacts directs sur leur état de santé.

L'anse de Berringue, un site d'importance pour l'hivernage et la reproduction



Photo : Geos E. Le Cornec

A Plouhinec, l'anse de Berringue et ses îlots présentent **une succession d'habitats d'intérêt communautaire**, dont des herbiers de zostères qui s'y développent sur près de 63 hectares. **Plusieurs espèces d'oiseaux protégés viennent s'y reproduire**, dont les **Sternes** ; une trentaine d'autres y passent l'hiver. **La Spatule Blanche** et les limicoles y ont trouvé depuis quelques années une zone de tranquillité et de nourrissage, qu'il est important de maintenir.

Ce biotope est protégé par deux arrêtés pris dans les années 80. Jugés inadaptés à la pluralité des enjeux actuels, **le Préfet a proposé la mise en place d'une protection réglementaire révisée** et pérenne, en vue d'assurer l'intégrité écologique et fonctionnelle de ce biotope. Cette proposition est issue d'une concertation de deux ans avec les acteurs locaux, qui permettrait d'adapter les mesures de protection aux enjeux écologiques et aux usages de la zone.

Le projet d'arrêté vise à garantir, dans un contexte global d'érosion de la biodiversité, **la préservation de la capacité d'accueil des oiseaux dans l'anse de Berringue**, site prioritaire autant en hivernage qu'en période de reproduction.

L'étang de St Jean, une vaste zone humide au patrimoine naturel riche et préservé



Photo : Breizh Drones / Conservatoire du littoral

Créé en 1866 par l'endiguement d'un bras de mer, l'étang de St Jean est **la plus grande retenue d'eau saumâtre de la Ria d'Étel**.

Entouré de vastes roselières, de prairies humides et de nombreuses pièces d'eau creusées dans les années 1970, l'ensemble forme un site d'un peu plus de 80 hectares, traversé par le ruisseau du Calavret.

La diversité de ces milieux favorise **l'accueil de plus de 90 espèces d'oiseaux, en reproduction ou en hivernage**, et de nombreuses autres espèces animales. Parmi les plus emblématiques, on peut citer **la Gorge bleue à miroir, la Loutre, le Campagnol amphibie**, de nombreuses espèces de papillons, de libellules ou de chauve-souris, et une variété de poissons.

Pour préserver la quiétude des lieux et le développement de la faune présente, le site n'est ouvert au public que ponctuellement, dans le cadre d'événements ou de visites organisées. **Propriété du Conservatoire du littoral**, l'ensemble a également fait l'objet, en 2022-23, d'une campagne de travaux de restauration des fonctionnalités hydrologiques et écologiques du site.

Une nouvelle dans l'équipe !

Eline Labécot rejoint le Syndicat mixte pour trois ans



Elle a rejoint l'équipe en mars 2024. Chargée de mission « usages littoraux », elle officiera pendant trois ans auprès de Chloë Cordellier, chargée de mission littoral et développement local.

« Mon action principale est de sensibiliser à la préservation des habitats marins de la ria d'Étel et aux bonnes pratiques nautiques. Dans le cadre de cette mission, je participerai à l'élaboration d'une cartographie des habitats marins. De plus, je collaborerai de manière étroite avec les ostréiculteurs et les pêcheurs professionnels pour promouvoir leurs métiers auprès des jeunes. Nous avons aussi pour objectifs d'améliorer la connaissance sur les huîtres plates de la ria ».

Ces actions bénéficient d'un soutien financier de l'Office Français de la Biodiversité, de Fonds Européens (FEAMPA) et régionaux.

QUIZZ Le jeu des 5 familles Saurez-vous reconnaître ces drôles d'oiseaux ?!

Chaque espèce d'oiseaux est « rangée » dans une famille caractérisée par la taille des individus, la forme du bec, des pattes, etc. En France, on recense plus de 570 espèces d'oiseaux répertoriés dans près de 100 familles. Certaines d'entre elles sont communes au Bassin versant de la ria d'Étel.

Question 1 : Citez au moins une espèce locale d'Ardéidés, une famille qui regroupe des échassiers aux longues pattes...

Réponse 1 : le Héron, l'Aligrette

Question 2 : On les reconnaît à leur bec plat, leurs pattes courtes et palmées. Citez au moins deux Anatidés qui vivent sur le bassin versant de la ria d'Étel

Réponse 2 : Les Oies, les Canards, les Cygnes

Question 3 : Cette famille réunit les petits échassiers des zones humides, tels que les Chevaliers, Courlis, Vanneaux... Ils appartiennent à la famille des ?

Réponse 3 : Les Limicoles

Question 4 : Les Sternes, Mouettes et autres Goélands en font partie. A ne pas confondre avec la danse bretonne !

Réponse 4 : Laridés

Question 5 : C'est la famille la plus nombreuse avec plus de la moitié des espèces d'oiseaux dont Moineau, Bergeronnette, Gorgebleue à miroir ou Fauvette pitchou, devenus rares. On les appelle des ?

Réponse 5 : Passereaux

Sortir Découvrir l'estran et la pêche à pied

Le SMRE propose plusieurs animations encadrées par Anne Jacob, guide du littoral.

Comptez deux heures pour chacune de ces sorties, **ouvertes à tous et gratuites.**

Le nombre de places étant limité, **l'inscription est obligatoire !** Le lieu précis du rendez-vous sera communiqué lors de l'inscription. **Prévoir des bottes et un ciré, si besoin.**

• **A Belz**, le 21 août de 14h à 16h. Réservation auprès de la Mairie de Belz au 02 97 55 33 13 ou par mail accueil@mairiebelz.com

• **A Etel**, le 26 juillet de 15h à 17h. Réservation à l'Office de tourisme 02 44 84 56 56 ou par mail etel.tourisme@baiedequiberon.bzh

• **A Loccoal-Mendon**, le 22 juillet de 14h à 16h et le 23 août de 15h à 17h. Réservation auprès de la Mairie 02 97 24 60 87 ou par mail accueil@locoal-mendon.fr

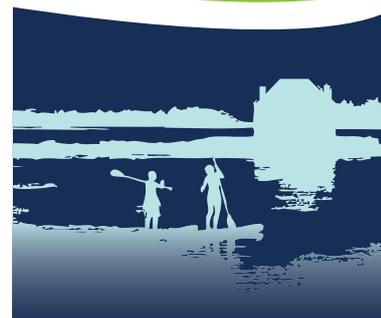
• **A Plouhinec**, le 21 juillet de 10h30 à 12h30 et le 19 août de 11h à 13h. Réservation au « Point info tourisme » au 02 97 36 73 00 ou par mail infotourisme@ccebbo.fr

• **A Sainte-Hélène**, le 24 juillet de 15h30 à 17h30 et le 7 août de 15h à 17h. Réservation au « Point i Intercommunal » au 02 97 36 73 00 ou par mail infotourisme@ccebbo.fr

Apéro-ponton

Rendez-vous le vendredi 21 juillet de 17h30 à 20h30 devant la Glacière d'Étel. Cet événement a pour objectif d'informer et d'échanger sur **l'environnement et la plaisance.**

Partenaires : Port d'Étel, Mairie, Auray-Quiberon Terre Atlantique, Observatoire du plancton, Escale Marine, Water Family



Syndicat mixte de la ria d'Étel (SMRE)

20, route des 4 chemins
56 550 Belz
tel : 02 97 55 25 64

Directeur de publication
Yves Tillaut

Rédaction
Syndicat mixte de la ria d'Étel,
Maude Duval

Contacts
Chloë Cordellier
(chloe.cordellier@ria-etel.com)

Magali Bernizet, Charlotte Izard, Laurent Thibault, Matthieu Jan, Jonathan Julien, Maxime Hourdé, Antoine Blouin, Eline Labécot

Conception graphique
Claire et Net Design

Impression
IOV

